



Déclaration de politique environnementale.

Engagements environnementaux de Partenamut

Date : 01/09/2023

Introduction

Partenamut est doublement concerné par la lutte pour le climat et par le développement durable. Tout d'abord en tant qu'acteur de société, Partenamut se veut exemplaire face au défi majeur de notre société, le changement climatique ; ensuite en tant qu'acteur de la santé, Partenamut souhaite éclairer les enjeux qui lient environnement et santé pour mieux les intégrer dans la vie de tous les jours.

Dans son plan stratégique, dans ses valeurs, dans son manifeste, Partenamut s'engage à se préoccuper solidairement de la santé humaine et de la planète. Elle inscrit dans son ADN sa volonté de devenir une entreprise éco-responsable qui stimule ses collaborateurs et clients au développement durable et à la sobriété, en lien avec la santé, pour un réel changement comportemental.

Bénéfices attendus

Partenamut poursuit les 3 ambitions suivantes :

- ✓ d'une part, poursuivre ses activités tout en ayant réduit ses émissions de CO2 de 40% à l'horizon 2030 (base 2015) ;
- ✓ d'autre part, que ses collaborateurs adoptent une culture climatique au travail et des comportements plus sobres ;
- ✓ et enfin, permettre à ses clients de comprendre les enjeux du changement climatique et son impact sur leur santé, et les aider à agir en conséquence.

Domaines d'intervention

Concernant l'organisation

- ✓ Nomination d'un.e chargé.e de mission depuis 2021, afin d'enclencher et structurer une dynamique de développement durable et une culture climatique au sein de Partenamut ; afin d'établir une ligne stratégique claire et de la décliner en un plan d'actions cohérent, et ceci de manière coordonnée avec l'ensemble des acteurs internes et externes impliqués.

Nos actions viseront :

- ✓ à favoriser la multimodalité (gratuité des transports en commun, vélos en leasing,...) ; à réduire l'impact de l'utilisation de la voiture via l'électrification du parc automobile ;
- ✓ à réduire nos consommations énergétiques à travers une meilleure maîtrise de celles-ci, la rénovation à grande échelle du parc immobilier, la réduction des m2 ;
- ✓ à recourir à des fournisseurs d'énergie produite par des moyens renouvelables, et investir dans la production d'énergie renouvelable ;
- ✓ à réduire nos déchets et améliorer leur tri ;
- ✓ à adopter une politique d'achats soucieuse de son impact environnemental (fabrication et recyclage) ;
- ✓ à intégrer de manière significative la durabilité et la sobriété à nos activités, nos produits, nos services (numériques ou autres) ;
- ✓ à conscientiser et encourager nos collaborateurs, nos clients et autres parties prenantes à l'adoption de comportements durables ;
- ✓ à la mise en place d'une politique de communication ciblée sur le lien entre santé et environnement ;
- ✓ enfin à nous protéger des aléas climatiques, avec la mise en place de procédures d'urgence actionnables et la rénovation durable de nos agences.

Pour le comité de Direction



Alex Parisel